

# ATLAS DES PAYSAGES DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE



## Document de synthèse

### Les paysages de la Mayenne sont à la fois :

- un cadre de vie de qualité,
- l'expression d'une identité locale et d'un patrimoine,
- l'image de marque du département.

Ils constituent une ressource favorable à l'implantation économique aussi bien en termes de potentialité touristique que d'attractivité des entreprises et des populations.

Depuis les années 50, une accélération de l'évolution des paysages est constatée avec notamment l'augmentation des espaces voués à l'habitat et aux infrastructures, la naissance de l'espace périurbain et le changement des pratiques agricoles.

Cette accélération rend plus difficile l'inscription de ces évolutions dans la cohérence des paysages, entraînant selon les cas des traumatismes ou une banalisation des caractéristiques paysagères.

Parallèlement, les diverses incitations législatives et financières invitent aujourd'hui les aménageurs à prendre en compte le paysage dans tous les actes d'aménagement. L'atlas des paysages de la Mayenne a pour ambition de dresser un état des lieux, comme un arrêt sur image, de recenser les pressions qui s'exercent sur les paysages, d'examiner les conséquences prévisibles des tendances actuelles.

### Il s'adresse aux élus et aux décideurs locaux de l'État, du département et des différentes structures concernées par l'aménagement.

**Outil de connaissance**, il doit permettre :

- d'identifier et caractériser les unités de paysage,
- de comprendre les fondements naturels et humains des paysages,
- de mettre en évidence les tendances d'évolution et les enjeux.

**Aide à la décision**, il propose des orientations et des outils pour répondre aux problématiques en termes :

- de protection (conservation et maintien des aspects significatifs ou caractéristiques),
- de gestion (entretien des paysages afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales),
- d'aménagement, (mise en valeur, restauration ou création des paysages).

Enfin, **document de référence**, il vise l'émergence d'une culture commune à tous les acteurs de l'aménagement, en favorisant la responsabilité de chacun et en se prêtant notamment à des actions pédagogiques.

### Les paysages

*sont faits de nuances issues d'influences contrastées qui se côtoient, se rencontrent et s'estompent progressivement : influence de l'Anjou au sud, de la Bretagne à l'ouest, de la Normandie au nord.*

*Riche de ces influences, le département offre des **paysages variés** et harmonieux à l'image rurale traditionnelle.*

*Le quadrillage des haies souligne discrètement le relief, les prairies entretenues laissent apparaître les cours d'eau, le bâti, souvent de qualité, aux pierres massives issues du sous-sol local, participe à cette harmonie.*

*Cette maîtrise du territoire tend à s'estomper, voire disparaître lorsque le relief devient plus escarpé dans la partie nord-est du territoire. Le paysage devient alors beaucoup plus sauvage.*

*L'eau n'est jamais absente des paysages mayennais : eaux calmes ou tourmentées qui ont façonné des pentes douces ou parfois abruptes mettant en exergue l'affleurement de la roche.*

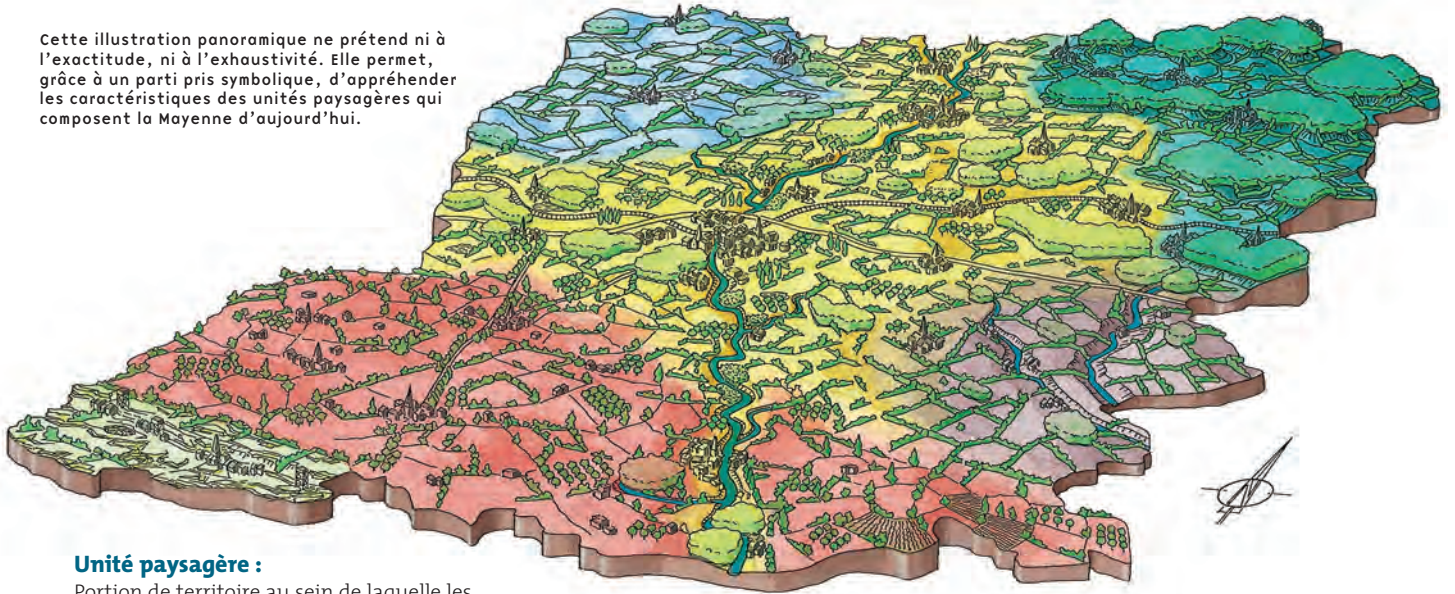
*Véritable colonne vertébrale, la rivière "La Mayenne" traverse le département du nord au sud.*

*Plus qu'une voie de communication, c'est un espace singulier à l'ambiance et aux paysages spécifiques, jalonné des **villes phares** de Mayenne, Laval et Château-Gontier.*

# PAYSAGES ACTUELS

## Ambiances et caractéristiques des unités paysagères du département

Cette illustration panoramique ne prétend ni à l'exactitude, ni à l'exhaustivité. Elle permet, grâce à un parti pris symbolique, d'appréhender les caractéristiques des unités paysagères qui composent la Mayenne d'aujourd'hui.



### Unité paysagère :

Portion de territoire au sein de laquelle les différents constituants, les ambiances, les modes de perception présentent une homogénéité.

### Zone de transition :

Portion de territoire située entre deux unités paysagères. La limite peut être nette (transition brutale) ou progressive (transition douce).

## Les Marches de Bretagne, paysages de vallonnements bocagers



Ici, l'occupation des sols ne laisse guère de place à l'improvisation de la nature. Le sentiment de maîtrise du paysage qui en résulte est renforcé par la répartition de l'habitat rural et des traditionnels clochers toujours présents. L'impression d'abondance provient d'une humidité ambiante liée à la présence de nombreux petits cours d'eau où le vert domine (bocage, prairies naturelles, maïs, châtaigniers).

Lorsque les maïs sont remplacés par les labours, la terre régulièrement striée renforce les lignes géométriques d'un espace déjà domestiqué.

### Ces paysages se caractérisent par :



› un relief fortement ondulé,



› un sous-sol composé de roches granitiques, de schistes briovériens et de grès à l'origine des crêtes boisées,

› une présence de l'eau très diffuse, liée à la nature du substrat et à l'humidité atmosphérique,



› un maillage bocager moyennement dense, constitué d'émousses et de cépées de châtaigniers, au travers desquelles les vues "en transparence" sont rares,

› une occupation des sols où domine la culture du maïs,



› un habitat agricole diffus et des villages en hauteur constituant autant de points d'appel dans le paysage,

› des matériaux traditionnels de construction issus du sous-sol (schiste et granite) et des savoir-faire spécifiques (bardeaux de châtaigniers).

## Les Collines du Maine, paysages boisés au relief tourmenté



Butte, signal, crête, point culminant, mont, autant de termes locaux qui traduisent des paysages vallonnés.

Le relief permet souvent la découverte de vastes panoramas remarquables. À l'inverse, les espaces plus intimes

mettent en évidence des détails "pittoresques" : une rivière serpente à travers des prairies humides, le bocage quadrille régulièrement le relief et se fond dans les massifs boisés, des fruitiers ponctuent un versant pâturé...

### Ces paysages se caractérisent par :



› un relief accidenté naissant brusquement à l'ouest,



› un substrat constitué de roches dures et un réseau hydraulique dense et sinueux,



› une occupation des sols étagée et fortement structurée :

• prairies humides en fond de vallées ;

• bocages au maillage régulier sur coteau ;

• boisements mixtes de sommets (feuillus, conifères) chapeautant et soulignant les points hauts ;

› une forte présence de l'élevage avec de nombreuses prairies naturelles,

› un bocage régulier composé de haies complètes avec des arbres de haut jet et des haies basses continues traditionnellement taillées,



› une morphologie très dense du tissu bâti ancien,

› une diversité des matériaux locaux (granite au nord, grès au sud, tuiles plates à l'est...),

› des spécificités architecturales (ex : les pentes de toitures).

## Le Cœur de la Mayenne, paysages d'eau et d'activités



Les paysages de cette unité concentrent l'essentiel de l'activité humaine du département caractérisée à la fois par la traduction de l'activité passée (étangs, forges, sites industriels...) et contemporaine (extensions urbaines, infrastructures...).

Ces paysages s'organisent autour des deux axes fondamentaux de développement du département : la vallée de la Mayenne du nord au sud et les infrastructures routières et ferroviaires orientées est-ouest.

On y trouve les trois principales villes du département. Des secteurs ruraux, où l'abondance de la végétation apporte fraîcheur, calme et mystère, côtoient des sites où l'agitation économique et humaine domine.

### Ces paysages se caractérisent par :



- > un relief globalement "doux",
- > un sous-sol de schistes, grès et calcaires auquel sont associées une activité industrielle passée et des ambiances spécifiques (carrières, fours à chaux, affleurements rocheux...),

- > des vallées et des étangs en nombre qui nuancent les ambiances paysagères et en augmentent l'attractivité,



- > un bocage peu homogène complété de vergers et d'espaces boisés (ex : les abords d'Evron, de Port-Brillet et les fonds de vallées),



- > des bourgs à flanc de coteau, exposés vers le sud et où s'exprime un important patrimoine ancien bâti,

- > des espaces d'activités et d'industries en liaison avec les axes routiers principaux (A 81, RN 157) et la voie ferrée Paris-Brest.

## Le Pays Ardoisier, paysages semi-ouverts aux orientations régulières



Les paysages apparaissent extrêmement rythmés par le relief. Les barres boisées orientées est/ouest se succèdent et referment les horizons. Entre les vallonnements, la vallée de Chéran accueille la ville de Renazé et les anciennes mines ardoisières.

Les mouvements de terrains, les nombreux plans d'eau, les maisons ouvrières "sagement" rangées, les écorchures du substrat (mines et carrières) qui laissent entrevoir les feuillettes de schiste ardoisier sont autant de signes caractéristiques et symboliques de l'activité passée.

### Ces paysages se caractérisent par :



- > une limite supérieure de l'unité paysagère qui s'appuie sur un changement de substrat géologique,

- > un relief régulièrement vallonné en bandes parallèles correspondant à la succession de roches dures (les grès armoricains) et de roches tendres (les schistes noirs ardoisiers). L'orientation générale des paysages ainsi que leur mode de découverte sont liés aux caractéristiques du relief,



- > des espaces agricoles tournés vers les grandes cultures (blé et maïs) où le maillage bocager, peu dense, est essentiellement constitué de haies basses souvent de faible qualité,



- > une ambiance spécifique liée à la présence d'un fort patrimoine industriel ardoisier.

## Le Pays de l'Erve, paysages et patrimoines liés au calcaire

On pénètre dans cette unité par des transitions larges et douces.

Le paysage intérieur est constitué en alternance de cultures céréalières et de prairies encadrées par un réseau bocager encore dense.

Fortement marquée par la présence des rivières (Erve - Vaiges), cette unité glisse lentement vers la Sarthe.



### Ces paysages se caractérisent par :



- > un relief relativement plat entrecoupé de vallées parfois très encaissées (Sainte Suzanne - Saulges),
- > un sous-sol à prédominance calcaire (affleurements, fours à chaux),



- > une couverture arborée constituée de haies hautes et basses composant un maillage continu peu dégradé,

- > des coteaux parfois enrésinés où une flore calcicole spécifique et originale s'exprime localement,



- > des ensembles bâtis discrets organisés autour d'un patrimoine reconnu lié aux occupations humaines préhistoriques et aux activités industrielles passées (moulins, fours...),

- > des matériaux locaux (grès roussard, calcaire...) et des couvertures en tuiles plates.

## Le Haut Anjou Mayennais, paysages de plateaux cultivés

Cultivé et dynamique, le Haut Anjou Mayennais se caractérise par de grandes étendues ouvertes et des changements de couleurs au gré des saisons : couleurs lumineuses des champs de colza et de tournesol alternant avec les teintes vertes des prairies ou avec celles des labours.



### Ces paysages se caractérisent par :



- > un relief amplement vallonné lié à un sous-sol schisteux relativement tendre,
- > des vallées le plus souvent larges et évasées,



- > une agriculture essentiellement tournée vers la céréaliculture,
- > une présence ponctuelle d'essences fruitières : vergers et vignes (St Denis d'Anjou),

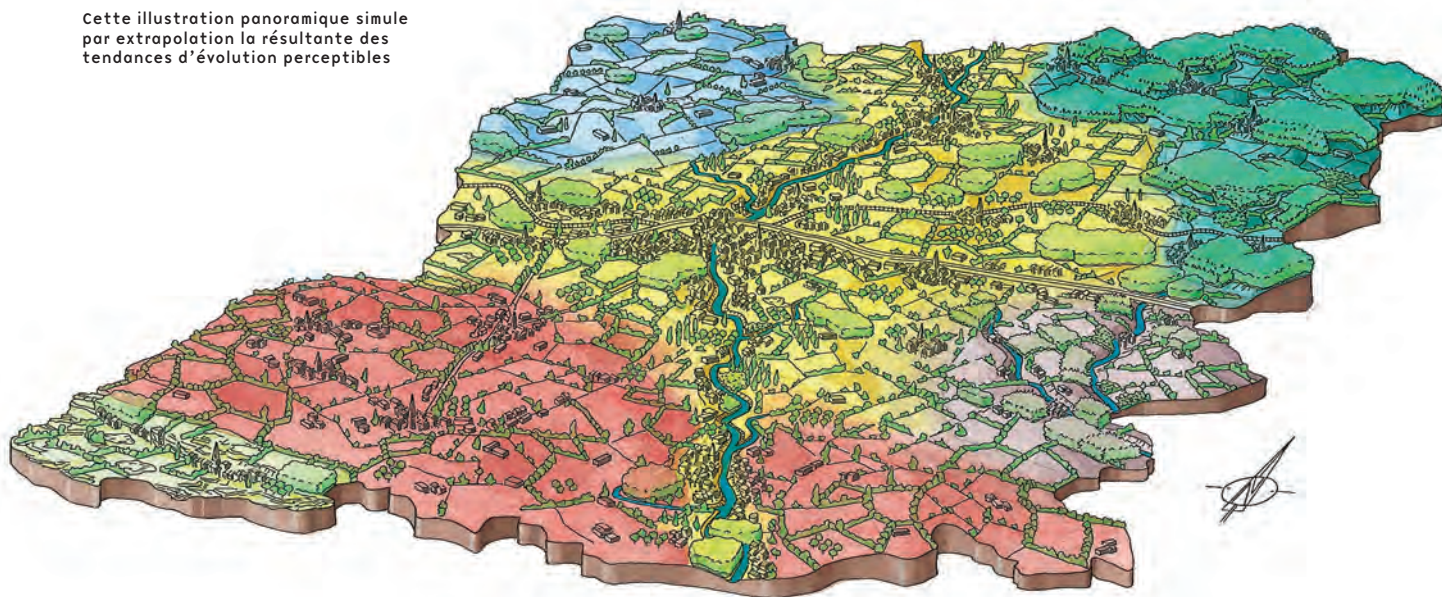
- > une couverture végétale éparse composée pour l'essentiel d'un réseau bocager déstructuré et d'arbres isolés au milieu des parcelles cultivées,



- > des villages développés le long des routes,
- > une architecture marquée par la présence de l'Anjou voisin : tuffeau, toits à croupes, linteaux sculptés, jambages nervurés...

# TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

Cette illustration panoramique simule par extrapolation la résultante des tendances d'évolution perceptibles



## Les Marches de Bretagne



- › extension de la culture du maïs sur les secteurs d'élevage extensif traditionnel,
- › élargissement et ouverture du maillage bocager,
- › dépassement de limites naturelles lors des extensions urbaines (lignes de crêtes, lignes végétales...),
- › multiplication des éléments isolés (habitat, bâtiments d'activités, plans d'eau, peupliers...) sans intégration visuelle.

**En raison de l'importance des évolutions agricoles et urbaines, cette unité paysagère présente un risque réel de voir son image rurale traditionnelle disparaître.**

## Les Collines du Maine

- › boisement ou enrichissement progressifs des coteaux,
- › fermeture des fonds de vallées,
- › ouverture des paysages et progression des surfaces cultivées dans la partie centrale où le relief est moins tourmenté,
- › apparition de bâtiments d'élevage hors-sol dispersés dans l'espace rural,
  - › croissance urbaine modérée, le plus souvent contenue à flanc de coteau,
  - › disparition d'éléments identitaires végétaux (haies taillées, vergers, fonds de vallée pâturés).



**Cette unité paysagère, la plus typée du département, voit aujourd'hui se développer la fermeture visuelle des vallées et la déstructuration de leur organisation étagée.**

# TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

## Le Cœur de la Mayenne

- > uniformisation et fermeture des paysages de vallées par des plantations de production (peupleraies),
- > enrichissement de vallées,
- > replantations de haies bocagères,
- > développement rapide et sensible des grandes agglomérations engendrant une banalisation des paysages péri-urbains (habitat et activités),
- > des initiatives ponctuelles de valorisation du patrimoine fluvial et urbain ancien.



**Cette unité, à la croisée de deux axes majeurs, présente un risque de banalisation de ses paysages par :**

- la perte d'identité des vallées,
- l'impact des mutations rapides,
- l'uniformisation des paysages liés aux activités humaines.

## Le Pays Ardoisier

- > fermeture partielle de la vallée du Chéran par des boisements de peupliers,
- > déstructuration importante de la maille bocagère, mettant en évidence des éléments bâtis isolés,
- > enrichissement des anciens sites d'extraction,
- > des initiatives ponctuelles de valorisation touristique des plans d'eau correspondant aux anciens sites d'extraction et du patrimoine lié à l'activité ardoisière.



**La tendance à la perte d'identité de cette unité est principalement liée à l'abandon des exploitations ardoisières et aux évolutions agricoles notamment dans les vallées.**

## Le Pays de l'Erve

- > préservation du caractère rural traditionnel avec toutefois :
  - ouverture du bocage ;
  - apparition ponctuelle de fermetures de vallées par des boisements (notamment de conifères) et des friches ;
- > progression du nombre d'élevages hors-sols avec difficultés d'insertion visuelle.



**Cette unité paysagère a préservé globalement son identité. Cependant, l'élargissement du bocage souligne la difficulté d'insertion des constructions récentes dans le paysage.**

## Le Haut Anjou Mayennais

- > plantations ponctuelles de nouvelles haies bocagères,
- > uniformisation et banalisation des paysages de la vallée de l'Oudon (peupleraies, mises en culture des prairies naturelles),
- > disparition de certaines productions locales (vignobles, vergers...),
- > multiplication d'éléments disparates (bâtiments agricoles, plantations de peupliers) dans des paysages de plus en plus ouverts contribuant à une perte de lisibilité et d'harmonie.



**Les paysages très ouverts de l'unité sont d'autant plus sensibles à l'absence de qualité dans les évolutions du milieu rural et des secteurs urbanisés.**

## Valoriser

### LES PAYSAGES URBAINS EXISTANTS

- › Préserver et mettre en valeur les éléments bâtis qui caractérisent un secteur urbain et lui confèrent une identité,
- › Favoriser les restructurations urbaines harmonieuses qui prennent en compte les caractéristiques du site, de son histoire et de son paysage,
- › Donner une image de qualité aux centres urbains à travers le traitement des espaces publics,
- › Éviter la dégradation du paysage urbain par la multiplication d'objets disparates (mobilier, réseaux, signalisation, publicité...),
- › Reconquérir les entrées d'agglomérations en requalifiant les tissus existants.

## Maîtriser

### LA QUALITÉ DES EXTENSIONS URBAINES

- › Favoriser les démarches globales de projets de territoire à travers les documents de planification,
- › Gérer de façon économe la consommation d'espace liée au développement urbain,
- › Composer des paysages et des lieux de vie de qualité privilégiant les liens, l'authenticité et la mémoire locale,
- › Concevoir des transitions et des complémentarités entre l'espace urbain et l'espace rural.

## Garantir

### UNE QUALITÉ À L'ESPACE RURAL

- › Rechercher une cohérence fonctionnelle et paysagère des espaces agricoles,
- › Promouvoir une gestion raisonnée du bocage,
- › Inscrire les projets agricoles ponctuels dans une réflexion globale de développement afin notamment :
  - d'éviter la dispersion des bâtiments dans l'espace agricole en particulier par leur regroupement autour des sièges d'exploitation ;
  - de penser l'insertion des volumes bâtis et des équipements collectifs (prise en compte du relief, de l'aspect des matériaux, de la végétation existante...);
- › Contenir la prolifération des plans d'eau et veiller à leur insertion dans l'environnement.



## Protéger et mettre en scène

### LES PAYSAGES DE VALLÉES

- › Maîtriser l'évolution de l'occupation des sols des vallées en recherchant un équilibre paysager et écologique,
- › Développer et relier les modes de découverte des cours d'eau (routes de charme, chemins de halage...),
- › Poursuivre la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti lié à l'eau (moulins, fontaines...) ou naturel et archéologique.

## Promouvoir

### LES PAYSAGES À FORTE IDENTITÉ

- › Poursuivre la mise en valeur des sites industriels patrimoniaux (Port-Brillet, Fontaine-Daniel, Renazé...),
- › Protéger et promouvoir les panoramas et les sites de découverte exceptionnels (Mont des Avaloirs, Mont Rochard, Montaigu, Corniche de Pail, etc..),
- › Protéger et gérer les principaux boisements (forêts de Mayenne, Concise, de la Grande Charnie, de Bourgon, de Monnaie, de Multonne et de Pail... Bois de Misedon, des Gravelles, de L'Huisserie, d'Hermet, des Vallons...).

## Préserver et renforcer

### LES NUANCES LOCALES

- › Renforcer l'identité végétale et les pratiques agricoles spécifiques à certaines unités paysagères (composition des haies, vergers...),
- › Préserver les éléments bâtis anciens à valeur patrimoniale et promouvoir les savoir-faire locaux et les matériaux traditionnels,
- › Raisonner les nouvelles formes de bâti en tenant compte de la typologie des constructions traditionnelles (rythmes des percements, volumes, couleurs, positionnements des appentis...).

# PROPOSITIONS D'OBJECTIFS PAR UNITÉ

## Les Marches de Bretagne



- › veiller au maintien des principaux panoramas en limite de coteau,
- › valoriser la richesse patrimoniale des milieux naturels humides (tourbières, marais...),
- › préserver, restaurer, renforcer le maillage bocager actuel notamment aux abords des éléments bâtis et urbanisés,
- › conserver la qualité des silhouettes urbaines en maîtrisant l'insertion, notamment topographique, des extensions,
- › veiller à l'intégration fine et raisonnée de tout élément ponctuel dans le paysage,
- › veiller au respect des matériaux et couleurs locales spécifiques : schiste, granite, bardeaux de châtaigniers...

## Le Cœur de la Mayenne



- › préserver et renforcer la présence des boisements en dehors des vallées :
  - au niveau des forêts existantes ;
  - aux abords des sites industriels (Port-Brillet, Fontaine-Daniel) ;
  - en accompagnement du développement rural,
- › poursuivre la valorisation de la vallée de la Mayenne, élément majeur du tourisme et continuer à développer l'attrait spécifique de certaines vallées (la Jouanne, l'Ernée...),
- › valoriser les sites industriels patrimoniaux,
- › veiller au respect des matériaux et couleurs locales spécifiques (tuffeau au sud, grès, granite et schiste au nord...).

## Le Pays Ardoisier



- › maîtriser les effets sur le paysage des interventions sur les boisements et le bocage,
- › poursuivre la valorisation du passé ardoisier (patrimoine paysager, industriel et architectural),
- › veiller au respect des matériaux et des couleurs locales spécifiques : schiste ardoisier, utilisation de briques pour les encadrements notamment dans les maisons ouvrières.

## Les Collines du Maine



- › protéger et mettre en valeur les panoramas existants depuis les routes (Corniche de Pail, route de Bais à Evron...),
- › maîtriser les effets sur le paysage de l'évolution forestière sur les versants et les sommets,
- › limiter l'enfrichement des versants et des fonds de vallées,
- › maintenir le réseau bocager dense et structurant en place. Privilégier les formes de haies taillées à l'ancienne,
- › veiller au respect de la morphologie traditionnelle du bâti ancien, des matériaux et couleurs locales spécifiques : granite au nord, grès rose au sud, tuiles plates "petit moule" à l'est.

## Le Pays de l'Erve



- › préserver le bocage,
- › privilégier les essences locales et poursuivre la mise en valeur de la flore calcicole,
- › poursuivre la valorisation du patrimoine naturel et culturel de la vallée de l'Erve,
- › limiter la fermeture visuelle de cette vallée,
- › prendre en compte les qualités architecturales anciennes et en particulier les témoins bâtis de l'activité industrielle (fours à chaux...),
- › veiller au respect des matériaux et couleurs locales spécifiques (grès roussard, tuffeau, tuiles plates "petit moule").

## Le Haut Anjou Mayennais



- › inscrire les nouvelles plantations en cohérence avec les structures végétales en place (arbres isolés, haies bocagères, boisements...),
- › valoriser les éléments forts de l'identité locale (vergers, alignements de fruitiers, éléments bâtis liés au vignoble...),
- › gérer, entretenir, conforter les alignements d'arbres le long des routes tout en maintenant des vues latérales par transparence,
- › veiller au respect des matériaux et des couleurs locales spécifiques : présence accentuée du tuffeau au fur et à mesure que l'on tend vers le sud.

# MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

## *L'identification et la caractérisation des paysages croisent trois approches complémentaires :*

- **une approche sensible** effectuée à partir d'un repérage de terrain,
- **une approche thématique** comprenant une analyse et une synthèse de données bibliographiques et cartographiques,
- **une approche dynamique** qui a pour objet de mettre en avant les grandes tendances d'évolution afin d'appréhender ce que seront les paysages de demain, réalisée notamment à partir d'observations de terrain et de la comparaison de photographies aériennes anciennes (1949) et récentes (1996).

# ORGANISATION DE L'ATLAS DES PAYSAGES

## *L'atlas des paysages de la Mayenne s'organise en quatre tomes :*

- **Tome 1 : Contexte général.** Ce tome a pour objet une présentation du « cadre général » du département. Il prend en compte l'évolution progressive des paysages au cours de l'Histoire.
- **Tome 2 : Unités paysagères.** Ce tome caractérise chacune des six unités paysagères du département selon la grille de lecture suivante :
  - limites,
  - caractéristiques,
  - ambiances,
  - paysages et substrats,
  - paysages et vallées,
  - paysages et agriculture,
  - paysages et bâti,
  - fonctionnement visuel,
  - tendances d'évolution,
  - richesses et sensibilités paysagères.
- **Tome 3 : Etudes de cas.** Pour cerner l'évolution des paysages, certaines études de cas ont été choisies par unité paysagère pour leur représentativité. Elles sont citées à titre d'exemple, dans une perspective pédagogique.
- **Tome 4 : Enjeux et recommandations.** Ce quatrième tome met en avant les principaux enjeux, les orientations possibles et les différents outils qui contribueront à maîtriser l'identité paysagère mayennaise de demain. Il s'agit de proposer des axes et des modes de réflexion pour une prise en compte harmonieuse des paysages tout au long des évolutions en cours. En complément des outils exposés, la sensibilisation et la communication autour du paysage doivent constituer l'élément essentiel commun à tous les thèmes.



# LES PARTENAIRES ASSOCIÉS À LA RÉALISATION DE L'ATLAS

- Direction Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire
- Direction Départementale de l'Équipement de la Mayenne
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Mayenne
- Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Mayenne
- Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Mayenne
- Parc Naturel Régional Normandie-Maine
- Association Mayenne Nature Environnement

Réalisation : DDE de la Mayenne/DIREN des Pays de la Loire - Bureau d'Etudes CERESA  
Conception de la maquette : IKKON  
Octobre 2001